

Avis d'appel à manifestation d'intérêt
Ville de Romans-sur-Isère
Autorisation d'occupation du domaine public

Pour l'organisation de festivités et d'animations sous la Canopée, Romans-sur-Isère (26100)

La Ville de Romans-sur-Isère lance un Appel à Manifestation d'Intérêt pour l'animation de la Canopée, espace couvert situé sur la Place Jean Jaurès, à l'occasion des fêtes de fin d'année 2026 et début 2027.

Inaugurée en août 2025, la Canopée a été conçue pour accueillir des événements culturels et festifs. Lors de la période hivernale 2025, elle a accueilli les Halles Romanaises de Noël, confirmant son potentiel comme lieu d'animation phare, notamment à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Pour l'édition 2026, la Ville souhaite confier à un opérateur la conception et l'organisation d'animations adaptées à ce lieu et à la période de Noël. Cet AMI a pour objectif de sélectionner un lauréat capable de proposer une programmation attractive, conviviale et familiale, tout en respectant les grandes lignes de l'occupation du site.

L'autorisation d'occupation du domaine public de l'emplacement pourrait se faire sur une période inscrite sur les mois de décembre et janvier.

Le titre est précaire et révocable. La redevance d'occupation du domaine public sera proposée par le candidat et validée par la Ville. Elle peut contenir une part fixe et une part variable.

Les candidats peuvent obtenir toutes les pièces nécessaires pour répondre, ainsi que toute information utile en faisant la demande sur l'adresse mail suivante :

attractivite@ville-romans26.fr

En précisant dans l'objet du mail qu'il s'agit d'une demande pour le dossier « AOT - *festivités et animations sous la Canopée* »

La date limite de dépôt des propositions est fixée au **26/06/2026 à 17h00.**